

**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 18 Juin 2026**

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit juin à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Antoine AUBRY, Maire.

**Présents** : MM. Antoine AUBRY, John PHILIPOT, Annabelle LAVIGNE, David BESNARD, Emmanuel PORÉE, Jérôme POIRAUD, Anne MANACH, Céline BIARD, Yohann QUENTEL, Mathieu PAILLARD, Laura MERIENNE et Andréa MARTIN.

**Absents Excusés** : Aurore BEAUFILS, Lucie LEPOURRY et Romain LECLER

**Absent** : Néant

**Secrétaire de séance** : Mathieu PAILLARD

**Date de convocation** : 11 Juin 2026  
**Affichage** : 23 Juin 2026

**Nombre de conseillers en exercice** : 15  
**Présents** : 12  
**Procuration** : 0

**Approbation du dernier compte-rendu de conseil**

M. le Maire rappelle que le dernier compte rendu de conseil a été envoyé après la réunion de conseil via internet et demande s'il y a des observations.

**ST LO AGGLO : ÉLECTION DES REPRESENTANTS DANS LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES**

M. le maire rappelle que le conseil municipal doit élire ses représentants dans différents groupements et organismes publics et donne lecture de la composition de chacune d'elles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages, désigne les membres suivants :

|   |       |               |           |  |  |
|---|-------|---------------|-----------|--|--|
| 1 | CLECT | David BESNARD | Titulaire |  |  |
|---|-------|---------------|-----------|--|--|

|   |                               |               |           |  |  |
|---|-------------------------------|---------------|-----------|--|--|
| 1 | Référent Ordures<br>Ménagères | John PHILIPOT | Titulaire |  |  |
|---|-------------------------------|---------------|-----------|--|--|

## **NOMINATION DU CORRESPONDANT DEFENSE**

M. le Maire indique qu'il faut nommer un correspondant Défense.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages, désigne **M. John PHILIPOT**.

## **HALTE RANDONNEURS MULTI-PRATIQUES : INFOS**

M. le Maire indique qu'il reste de l'enrobé à faire devant le préau et le container enterré.

## **TRAVAUX ENERGETIQUES DES ECOLES :**

M. le Maire fait un point sur les travaux. Les travaux reprennent pour deux mois. Les travaux d'isolation extérieur seront réalisés pendant les vacances.

## **REMBOURSEMENT D'ACOMPTE POUR LA SALLE DES FETES**

M. le Maire indique qu'il a reçu un courrier de demande d'annulation de location de salle des Fêtes pour le 13 et 14 juin 2026 pour raison de soucis personnel. Il demande au conseil de se prononcer sur le remboursement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, :

- **Décide** de rembourser la somme de 150 € (acompte versée pour la location de la salle) à Mme Marina MORENO pour les raisons évoquées ci-dessus.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## **REPAS DES ANCIENS 2026**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le repas des anciens aura lieu le dimanche 4 octobre 2026.

Le Conseil Municipal charge Lucie LEPOURRY de son organisation et de démarcher les prestataires.

## **QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire remercie les personnes qui sont venues à la journée Entretien de la Commune le samedi 25 Avril 2026. Il indique que le samedi 26 et dimanche 27 Septembre 2026 auront lieu les Médiévales à Sainte Suzanne sur Vire et que des bénévoles sont recherchés pour l'occasion.

M. le maire répond aux questions sur les travaux de reméandrage de la Vire sur les communes voisines.

Une réunion se tiendra en septembre prochain en commun avec le Conseil Municipal des Jeunes.

D'autre part, des plaintes ont été déposées pour la divagation d'un chien de façon trop répétée dans le secteur de la route de l'Ecluse. Le dossier est en cours d'examen à la gendarmerie.

John PHILIPOT indique qu'il a organisé une réunion de commission Sécurité et en donne le compte-rendu. Un exercice de sécurité aura lieu en octobre 2026 à la salle des fêtes.

Annabelle LAVIGNE indique qu'elle a conviée les membres de la commission Communication et en donne le

compte-rendu. Cinq points prioritaires ont été validé.

La Séance a été levée à 21 heures 30

**Le Maire, Antoine AUBRY**

Pour le Maire  
Le Maire Adjoint  
John PHILIPOT

